

D 230925-11

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/09/2025
Affichage : 29/09/2025

DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE VIRIAT

Séance du 23 septembre 2025

Sur convocation en date du 17 septembre 2025, le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire le 23 septembre 2025 à 19 h 30, à l'Espace Familles sous la présidence de M. Bernard PERRET, Maire

Etaient présents : Mesdames, Messieurs

MERLE Emmanuelle	MORAND Alexis	LACOMBE Annick
BLANC Jean Luc	BRUNET Myriam	CHEVILLARD Jean Luc
JANODY Patrice	JACQUEMET Rodolphe	CHATARD Kévin
VINIÈRE Michel	BILLOUD Jean-Louis	VEUILLET Philippe
BONHOURE Paola	THERMET Laure	MARION Isabelle
MOREAU DE SAINT MARTIN Claire	PERDRIX Catherine	MERLE Sandra
BURDY Meryl	DAVID Magalie	TAPONARD Emmanuel
SCHUBERT Anja	BELQAID Zahira	JOSSERAND Raphaël

Était excusé :

Béatrice BURTIN a donné pouvoir à Patrice JANODY
Patrick LAUPRETRE a donné pouvoir à Philippe VEUILLET
Joséphine MAZUÉ a donné pouvoir à Myriam BRUNET

Etaient absents :

Serge CHANEL

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Secrétaire de séance : Emmanuelle MERLE

**CESSION DES PARCELLES CADASTREES AL 176 ET 178 AU LIEU-DIT CRAZ
DES BAISSSES ET DE LA PARCELLE CADASTREE BN (DELAISSE
COMMUNAL) SITUEE RUE DES VAREYS**

Entendu le rapport de M. le Maire

Vu les articles L2121-13, L2122-22 et L2241-1 du Code général des Collectivités territoriales,

Vu la réponse ministérielle publiée au JO du 23 novembre 2010

Vu l'avis du service France Domaine de la DDFIP du 12 août 2025

TOTEM, filiale à 100 % du groupe Orange SA est propriétaire de deux pylônes implantés respectivement d'une part sur les parcelles cadastrées AL n°176 et 178 située au lieu-dit Craz des Baisses à Viriat et d'autre part sur la parcelle cadastrée BN délaissé communal située Rue des Vareys à Viriat.

Par un courriel du 9 juillet dernier, TOTEM a transmis une offre d'achat pour ces tènements au prix de 55 000 € pour le site de Craz des Baisses et de 45 000 € pour le site des Vareys.

Consultée, la Direction Départementale des Finances Publiques a transmis son analyse indiquant l'adéquation du prix proposé avec la valeur vénale des biens.

Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, de :

- céder à TOTEM, filiale à 100 % d'Orange SA au prix de 55 000 € les parcelles cadastrées AL n°176 et 178 située au lieu dit Craz des Baisses à Viriat

D 230925-11

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/09/2025
Affichage : 29/09/2025

- céder à TOTEM, filiale à 100 % d'Orange SA au prix de 45 000 € la parcelle cadastrée BN délaissé communal située Rue des Vareys à Viriat
- noter que les recettes prévisionnelles de ces cessions seront inscrites dans le budget correspondant
- autoriser M. le Maire à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision

Le Maire,
Bernard PERRET

A blue circular official stamp of the Mayor of Viriat, AIN, is partially obscured by a large, stylized blue ink signature.

Le Secrétaire de Séance,
Emmanuelle MERLE

A blue circular official stamp of the Secretary of the Session, Viriat, AIN, is partially obscured by a large, stylized blue ink signature.